

<p>CYCLO CLUB La MOTTE SERVOLEX</p>	<p style="text-align: center;">ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire 2020 Réunion du Vendredi 26 Février 2021</p>
---	--

La réunion de cette Assemblée Générale Ordinaire de 2020 s'est déroulée par correspondance et en visio-conférence grâce au dispositif JITSY (gratuit) à cause de la mise en œuvre des mesures sanitaires et sécuritaires liées au COVID 19 empêchant la présence physique des adhérents dans la même salle .

Les 92 adhérents avaient été invités par mél (89) et par courrier papier (3). Ils ont reçu tous les documents d'information nécessaires (rapports moral, d'activités, financier, budget, projets 2021 ...).

Les votes se sont déroulés par correspondance (mél ou papier) Le quorum est fixé à 47 adhérents.

60 adhérents ayant voté , l'AG peut délibérer valablement.

22 adhérents ont pu se connecter et participer à la visio-conférence.

Le détail des rapports est joint en Annexe.

1/ Le COMPTE RENDU de la réunion de l'AG 2019 du 08 Novembre 2019 est approuvé

2/ Une Assemblée Générale Extraordinaire a précédé ce jour cette AG Ordinaire :
les statuts et Règlement Intérieur datant du 08 Janvier 2016 ont été modifiés et sont donc applicables dès ce jour.

3/Rapport moral et d'activités 2020 :

Le Président, Jean BENATTAR, commente les rapports avec les difficultés supportées par le club à cause des Impacts du COVID :

-calendrier des sorties fortement perturbé malgré un bon démarrage, une interruption et une reprise tardive

-le club a maintenu un effectif de 78 licenciés (- 1 par rapport à 2019).

- sécurité : le club compte 28 titulaires du PSC 1 .L'objectif reste fixé à 50 % des licenciés. Les journées de formation prévues par le CODEP ont été annulées.

Les règles sanitaires n'ont pas changé depuis Novembre .Les rassemblements de plus de 6 adultes restent interdits

Depuis le 15 Décembre ,les activités individuelles sont autorisées . De nouvelles instructions nationales de la FFCT ne sont pas encore parvenues, sauf pour l'encadrement des mineurs (ré autorisé).La limite du nombre de 6 par groupe reste valable et le couvre feu de 6 h à 18 h est maintenu.

- Pas de nouvelles informations de la FFCT pour l'organisation des activités Clubs.

-à regarder mais difficile à remplir pour les adhérents du club

Actualisation du site Internet du CCMS :

Le maximum d'informations nouvelles devraient figurer sur le site avec un accès réservé aux seuls adhérents.

Un code d'accès ccms 2021 rendra la lecture possible à tous les adhérents.

Adhésion au dispositif SIGNAL pour remplacer l'application WHAT'S APP :

Notre système de communication (réseau social du CCMS pour téléphones portables) sur SIGNAL. compte- tenu des récentes modifications annoncées de WHAT'S APP, il est proposé de basculer A ce jour, 24 membres sur 32 ont basculé sur SIGNAL. L'ancien groupe de discussion de What's Apps sera supprimé un peu plus tard.

-La Randonnée des Fruits 2020 a du être annulée, comme la plupart des manifestations cyclo - touristiques en Savoie (indisponibilité des salles d'accueil et ravitaillements et risques financiers et sanitaires trop importants pour le club).

- les 3 séjours extérieurs prévus pour 2020 ont été également annulés

4/ LES FINANCES :

Les documents fournis rassemblent dans un seul tableau les 3 années 2018,2019 et 2020 plus le prévisionnel 2021.

Le déficit 2020 du compte de résultat (-3934 euros)est compensé en partie par le stock de vêtements et matériel , et, les arrhes récupérables du séjour de Buis les Baronnies).

Les prévisions pour 2021 sont très difficiles à faire compte-tenu des incertitudes trop nombreuses dépendant de nos contraintes extérieures. Il est proposé de reconduire pour 2021 le budget 2020 avec une légère baisse tant des recettes que des dépenses.

Les comptes ont été visés et validés par le vérificateur aux comptes.

Les inscriptions pour les licences 2021 sont possibles depuis le 11 Février et se font par correspondance avec informations préalables envoyées par mél le plus tôt possible (Pierre MICHARD).

5/ LES PROJETS 2021

-Parcours :

-le calendrier annuel des sorties 2021 à partir de celui de 2016 ,est en cours de finalisation. Le programme sera publié par Trimestre, cela nous laissant plus de souplesse pour adapter les parcours en fonction des événements .Trois parutions seraient prévues : Mars à Mai, Juin-Août et Septembre- Octobre .Chaque parcours pourrait être saisi en mode GPX et transféré sur Open Runner.

-Reprise le Samedi 06 Mars des sorties Club : sortie Baie de Grésine pour tous avec départs échelonnés de 13h30 à 14 h par petits groupes de niveau et affinités de 6 maximum.

Les membres du CD viendront un peu plus tôt pour organiser les départs et rappeler les consignes sanitaires et de sécurité (éviter à tout prix les rassemblements de + de 6 cyclistes à l'arrêt).Il se peut que des contrôles de Gendarmerie puissent avoir lieu

-Pôt de la mi-saison : il est programmé pour le Vendredi 11 Juin 2021

Randonnée des fruits :

Maintien de l'objectif du 05 Septembre, mais avec peu de visibilité sur les possibilités d'accueil de la part des Communes concernées et des sponsors .Il est encore trop tôt pour se positionner réellement.

-Séjours

Le principe est retenu de représenter lors du 2ème Semestre 2021 les 3 séjours prévus en 2020 mais n'ayant pu être réalisés.

- **Le Lavandou,**
- Marc BOUET a pré-réservé du 25 Septembre au 02 Octobre 2021, pour 30 personnes. Le prix proposé est de 392 euros en chambre double et 440 en simple. Un chèque de 50 euros sera demandé en Mars pour prendre rang, puis 150 euros en Juin .
- **Buis les Baronnie :**
- A ce jour, notre réservation pour 30 personnes pour le WE de Pentecôte , couverte par 1258 euros d'arrhes depuis le 09 Décembre 2019 sera annulée.
- **Massif central :** Philippe CHIROSEL retient le maintien de ce raid avec départ toujours pour 8 personnes, la question du déplacement en fourgon sera étudiée en fonction de l'évolution des évènements sanitaires. Décision repoussée fin Avril.

6/COMITÉ DIRECTEUR : RENOUELEMENT ANNUEL :

Suite à l'appel à candidature pour occuper le 12 ème poste disponible, aucun ou aucune candidat (e) ne s'est manifesté .Le poste reste vacant.

Les 3 candidats sollicitant leur renouvellement :Marie-Françoise DONZEL, Françoise LAGRANGE et Marc BOUET sont réélus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.

7/QUESTIONS DIVERSES :

- LE PRIX DE LA COTISATION 2021 : son montant de 21 euros est inchangé par rapport à 2020, de même que le prix de la licence (et ce, malgré le changement d'assureur et la hausse des tarifs assumés par la FFCT).Ce coût reste modique ,surtout si on le compare avec les avantages qu'il procure (vêtements, matériel, séjours à prix réduits, et, la convivialité ...
-
- **Intervention de M. J.LEDEUIL (80 ans et 30 ans d'adhésion au Club) qui insiste sur la nécessité de renouer le plus vite possible avec les activités conviviales du Club ,si importantes pour les accompagnants et les membres bienfaiteurs non roulants .**
- La séance est levée après un vœu unanime d'espoir de reprise des activités le moins contraintes possibles par les facteurs sanitaires que l'on connaît ce jour.

Le Président

Jean BENATTAR

Le Secrétaire Adjoint

Pierre LARRE